

## D'ici au 31 décembre 2023 l'E.G.P.E. lance un rappel à adhésions et/ou un appel à dons

Chères adhérentes, chers adhérents, chères amies et chers amis de l'EGPE,

L'administration fiscale nous a rappelé que les adhésions à 30€ à l'EGPE, qui courent du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année civile, n'ouvrent pas droit à la défiscalisation, contrairement aux dons libres qui eux en bénéficient.

**La fin de l'année 2023 approche** et donc, si vous n'êtes pas à jour de votre adhésion, il est toujours temps de le faire soit en ligne : votre adhésion individuelle : [cliquez ici](#) ; votre adhésion en couple : [cliquez ici](#). Et nous profitons de ce courriel pour lancer un vaste appel à **vos dons qui eux bénéficieront d'une défiscalisation sur l'année fiscale 2023** : [cliquez ici](#). Votre générosité peut également s'exprimer par voie postale en nous envoyant le bulletin ci-dessous avec votre chèque.

L'EGPE peine à trouver des mécènes pour ses charges de fonctionnement, essentiellement le loyer et les frais téléphoniques et internet. Or, vous le savez nous avons lancé de nouvelles activités, telles que les "[Cafés des Grands-Parents](#)" ainsi que des ateliers-philo et ateliers d'écriture sur la transmission intergénérationnelle. Le groupe de parole "Aujourd'hui grands-parents" s'est élargi. Le club-lecture et le café-actualités sont passionnants. Les bénévoles de la ligne "[Allo Grands-Parents](#)" écoutent les appels des grands-parents de toute la France et assurent des entretiens psychologiques. Les "[ateliers de langage](#)" sont encore plus demandés dans les écoles et, sollicités par le corps médical, la dizaine de [Babalias](#) formées accompagnent des jeunes couples parisiens et leur premier enfant.

La bonne nouvelle c'est que le dynamisme de l'EGPE a rencontré un accueil favorable de la ville de Paris, de la CAF et de l'UDAF qui nous soutiennent pour certaines de nos activités que vous suivez via notre Newsletter. Cependant, pour organiser le colloque des trente ans de l'EGPE, le 23 novembre 2024, votre soutien financier est indispensable.

Cette reconnaissance donnée à l'EGPE par des institutions serait impossible sans **vos adhésions et vos dons**.

**Soyez vivement remercié-e-s pour votre confiance et le soutien que vous pourrez nous apporter. Bien sincèrement,**  
**Régine FLORIN, Présidente de l'EGPE avec l'équipe des bénévoles actifs.**



### BULLETIN D'ADHESION OU DE SOUTIEN POUR L'ANNEE 2023

A compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à :

EGPE, 12 rue Chomel, 75007 PARIS -tél : 01 45 44 34 93 mail : [grandsparents@orange.fr](mailto:grandsparents@orange.fr)

**J'adhère individuellement** (ou je renouvelle mon adhésion) à l'association et verse une cotisation de 30 €

**J'adhère en couple** et verse une cotisation de 50 €

**Je souhaite soutenir l'action de l'EGPE**

par un don d'un montant libre de ..... €

Chèque à libeller à l'ordre de : EGPE

**Si vous êtes imposable votre don bénéficie d'un abattement fiscal de 66% de son montant** (un don de 150€ ne vous coûtera que 50€ et un don de 100€ que 34€)

**L'EGPE vous enverra votre reçu fiscal par mail**  
(ou par voie postale si vous n'avez pas de mail)

Lieu : .....

Date : .....

M/Mme .....

Prénom .....

Mail.....

Adresse postale : N°, Rue .....

Code Postal.....

Ville.....

N° tél portable.....

**Nombre d'enfants\*** .....

\*Merci de bien vouloir compléter cette mention qui nous est réclamée par l'Union Départementale des Associations Familiales 75 (UDAF) qui défend les droits des familles et à laquelle adhère l'EGPE.

Nombre de petits enfants .....